



**FEDERATION DES RESERVES
NATURELLES CATALANES**

24 rue Jean Jaurès

66500 PRADES

EXERCICE 2012

Rapports
du Commissaire aux comptes

A.E.C.AUDIT
Commissaires aux comptes associés

FEDERATION DES RESERVES

NATURELLES CATALANES

24 rue Jean Jaurès

66500 PRADES

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2012

RAPPORT DE M. MICHEL TOMAS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

FEDERATION DES RESERVES**NATURELLES CATALANES****24 rue Jean Jaurès****66500 PRADES**
-----**Aux membres de l'assemblée générale,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 13 Juillet 2010, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels, de la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (F.R.N.C.), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion :

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.



Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- *Amortissements dérogatoires : Suivant les préconisations de la DREAL, et les indications relatives à la définition des dotations budgétaires des Réserves Naturelles Nationales (Référentiel méthodologique de novembre 2007), le financement du matériel « de base » nécessaire à l'activité des réserves doit relever de la dotation budgétaire de fonctionnement. Précision faite que l'amortissement annuel financé par cette dotation n'est pas calculé en fonction de la dépréciation des matériels existants mais sur la référence de statistiques de valeurs d'équipements par emploi équivalent temps plein. En conséquence, la fédération devra constituer un capital, correspondant aux réserves d'amortissements dérogatoires (145100), permettant le renouvellement de ces immobilisations. Le flux d'amortissements dérogatoires représente sur l'exercice un montant de 490 €. Cette situation emporte au moins deux conséquences :*
 - *Depuis l'exercice 2008, les subventions d'investissement relatives aux immobilisations corporelles de base ne sont plus reprises au compte de résultat.*
 - *Au titre de la gestion des équipements de base : une programmation des investissements nécessaires doit être mise en œuvre et /ou poursuivie pour vérifier l'aptitude opérationnelle de la structure au regard des capacités d'autofinancement accumulées pour chaque horizon de temps envisagé.*

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

1- Concernant le financement de l'activité et la continuité d'exploitation :

1.1 /La fédération est financée à près de 95 % par des subventions. Ces subventions proviennent principalement de l'Etat (DREAL), du Département des Pyrénées Orientales (Conseil Général), de la Région Languedoc Roussillon (Conseil Régional).

Nous avons collecté les avis attributifs, et vérifié l'enregistrement et le dénouement des opérations relatives aux subventions de fonctionnement, ainsi que leur affectation à la fédération et/ou aux gestionnaires locaux en fonction des budgets déposés.

1.2/ Au regard de la poursuite normale de l'activité de la Fédération, il est à noter :

- qu'à la clôture du présent rapport, les subventions de fonctionnement encaissées au titre de l'exercice 2013 concernent la DREAL à hauteur de 965 k€,
- que les fonds associatifs s'élèvent à 652 k€ au 31/12/2012, totalement liquides (y compris les amortissements dérogatoires).
- que la convention 2013-2015 est en cours de signature.

2- Concernant les procédures financières entre les gestionnaires locaux et la fédération :

Suivant la convention du 24 septembre 2010 applicable jusqu'en 2012, les comptes de la fédération intègrent désormais les budgets des réserves :

- LA MASSANE, par délégation,
- JUJOLS, par délégation,
- MANTET, par délégation,
- PRATS DE MOLLO, par délégation,
- NOHEDES, par délégation,
- EYNE, par délégation,
- CONAT, par délégation,
- et le budget de la réserve de PY, non signataire de la convention, dont la fédération devient le gestionnaire local, au sens et, en application de l'article 9 de la convention.

Nous avons contrôlé par sondages la matérialité, sur les pièces de dépenses, de la séparation fonctionnelle entre l'engagement de la dépense par le gestionnaire local et son exécution par les services de la fédération.

Ces contrôles ont montré que la procédure de mandatement préalable de la dépense, pour les charges non programmées, n'est pas systématiquement appliquée. De plus, ces procédures devraient être précisées et décrites dans le règlement intérieur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A la date de clôture du présent rapport, le ou les rapports du conseil d'administration ou de son bureau à l'assemblée, n'ayant pas été porté à notre connaissance, nous ne pouvons nous prononcer sur la sincérité ou la concordance avec les comptes annuels des informations données dans ces rapports.

Fait à Perpignan, le 26 juillet 2013

Le Commissaire aux comptes
Pour la SARL AEC Commissariat

MICHEL TOMAS

Désignation de l'entreprise		Féd.Réserv.Naturelles Catalanes		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12			
Adresse de l'entreprise		cal Martinet		Durée de l'exercice précédent		12			
Numéro SIRET*		39092382900019		Code APE		925E			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2012 Net 3		Exercice N-1 clos le 31/12/2011 Net 4	
Capital souscrit non appelé (1)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC					
		Frais de recherche et développement *	AD	AE	16 226,88	10 854,05	5 372,83	4 709,81	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	499 105,61	262 543,67	236 561,94	217 722,05	
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
		Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AQ	55 001,89	19 917,96	35 083,93	21 401,19	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	109 311,46	64 718,19	44 593,27	58 380,03	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	251 041,54	204 391,27	46 650,27	55 418,48	
Immobilisations en cours	AV	AW							
Avances et acomptes	AX	AY							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT						
	Autres participations	CU	CV						
	Créances rattachées à des participations	BB	BC						
	Autres titres immobilisés	BD	BE						
	Prêts	BF	BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	500,00		500,00	550,00		
TOTAL (I)		BJ	931 187,38	BK	562 425,14	368 762,24	358 181,56		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	35 042,00		35 042,00	21 671,54	
		Autres créances (3)	BZ	CA	219 614,16		219 614,16	278 670,16	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	554 572,42		554 572,42	438 954,38	
Disponibilités		CF	CG	90 730,55		90 730,55	102 651,08		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	778,50		778,50	1 854,19		
	TOTAL (II)	CJ	CK	900 737,63		900 737,63	843 801,35		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL							
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM							
	Ecart de conversion actif* (V)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO	1 831 925,01		562 425,14	1 269 499,87	1 201 982,91		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations	Stocks		Créances					

Désignation de l'entreprise		Féd.Réserv.Naturelles Catalanes	
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	90 984,00 44 552,34
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> B1	DF	86 532,01 86 532,01
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> EJ	DG	234 440,24 234 440,24
	Report à nouveau	DH	191 823,34 191 823,34
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-37 903,61 46 431,66
	Subventions d'investissement	DJ	457 157,91 371 703,31
	Provisions réglementées *	DK	48 544,69 50 516,58
	TOTAL (I)	DL	1 071 578,58 1 025 999,48
	Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	2 497,89
TOTAL (II)		DO	2 497,89
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	34 000,00
	Provisions pour charges	DQ	25 001,00 22 501,00
	TOTAL (III)	DR	59 001,00 22 501,00
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) EI	DV	7 056,00 4 200,19
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 094,82 39 073,96
	Dettes fiscales et sociales	DY	101 530,17 107 296,30
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	239,30 414,09
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB	
TOTAL (IV)	EC	138 920,29 150 984,54	
Écarts de conversion passif* (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 269 499,87 1 201 982,91	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

		Exercice N		Total 3	Exercice (N-1) 4		
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2				
Désignation de l'entreprise : <u>Féd. Réserv. Naturelles Catalanes</u>							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	93,35	FB	FC	93,35	
	Production vendue { biens services*}	FD		FE	FF		
		FG	56 039,00	FH	FI	56 039,00	70 733,68
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	56 132,35	FK	FL	56 132,35	70 733,68
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	1 148 901,00	1 112 574,50
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de				FP	13 196,12	56 966,98
	Autres produits (1) (11)				FQ	180,00	180,00
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 218 409,47
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 779,85	458,82
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	233 898,71	268 238,80
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	62 495,40	56 552,10
	Salaires et traitements*				FY	605 696,44	582 413,37
	Charges sociales (10)				FZ	258 006,83	244 025,49
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	129 136,32	105 727,77
			- dotations aux provisions		GB	34 000,00	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges				GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 325 013,55	1 257 416,35
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-106 604,08	-16 961,19
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	13 294,60	8 497,67
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	13 294,60	8 497,67
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	2 500,00	4 601,00
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	379,95	510,81
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	2 879,95	5 111,81
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	10 414,65	3 385,86
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-96 189,43	-13 575,33

Désignation de l'entreprise		Féd. Réserv. Naturelles Catalanes		
		Exercice N	Exercice N - 1	
		1	2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	153,63	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	74 760,96	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	16 661,11	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	91 422,07	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	2 032,87	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	18 912,05	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	12 191,33	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	33 136,25	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	58 285,82	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 323 126,14	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 361 029,75	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-37 903,61	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
		primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives <input type="checkbox"/>		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	



ANNEXE COMPTABLE 2012

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2012, dont le total est de 1 269 499,87 euro et au compte de résultat dégagant un déficit de 37 903,61 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis selon les règles comptables en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La comptabilité est tenue en comptabilité de trésorerie c'est à dire que les flux de recette et de dépense sont enregistrés au fur et à mesure des entrées et des sorties du compte de banque et en fin d'année l'enregistrement des créances ou dettes rattachées à l'exercice.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Compte 467 – correspondent à l'état des relations financières au 31 décembre 2012 entre la FRNC et les différents partenaires :

	débit	crédit
467CONAT RN Conat	60,00	
467JUJO RN Jujols		0,02
467EYNE RN Eyne	6 786,26	
467MANT RN Mantet	20,00	
467PRATS RN Prats de Mollo	329,75	
467ML RN Mas Larrieu	20,00	
TOTAUX	7 216,01	0,02

Compte 1451 – Amortissements dérogatoires, subventions de fonctionnement pour investissement

Compte de provisions qui enregistre la différence entre les amortissements des immobilisations de fonctionnement courant subventionnés forfaitairement et les amortissements comptables de dépréciation constatés au titre de ces immobilisation.



Fédération des Réserves Naturelles Catalanes Carrer de l'Escola – 66800 EYNE

- Compte 40811 – Fournisseurs factures non parvenues :
En fin d'année certaines factures se rattachant à l'exercice ne sont pas parvenues et, afin que les dépenses soient correctement affectées à l'exercice, elles sont comptabilisées avant leur réception.
- Compte 467202 – Subventions de fonctionnement Région 2012 de 26 487,45 € à recevoir et à répartir entre la FRNC et les réserves naturelles.
- Compte 467203 – Solde de la subvention fonctionnement de 34 000€ à recevoir et subvention de fonctionnement supplémentaire Département 2012 de 3 792,00 € à recevoir concernant les frais d'étude pour le Murin d'Alcathoé.
- Compte 467RNF - Subvention RNF de 2 833,80 € à recevoir pour le programme d'éducation à l'environnement 2011. Cela concerne le solde des projets portés par la RN d'Eyne pour 701,80 € (dossier complet envoyé) et par la RN de Py pour 2 132,00€ (dossier non encore envoyé car le projet était en partie cofinancé par une subvention eurorégionale attribuée avec retard et il a donc aussi pris du retard).
- Compte 467UNIF - Remboursements de frais du plan de formation professionnelle et du droit individuel à la formation (DIF) par Uniformation pour 5 421,59 €.
- Compte 4687 – Subventions d'investissement à recevoir pour un total de 139 330,94 € correspondant aux dépenses effectuées.
- Compte 777 - Quote-part des subventions d'investissement : le montant total de 72 394,76 € concerne uniquement les immobilisations incorporelles amorties au compte 68111.
- Compte 58 - Virements internes : compte créé afin d'isoler des sommes payées par le compte bancaire de la FRNC mais concernant des charges de fonctionnement des réserves naturelles ou des avances de trésorerie en attente de remboursement.
- Compte 15181 Provision pour risque de non versement de subvention : il a été constitué une provision pour risque de non encaissement des 34 000 € du solde de la subvention de fonctionnement 2012 du Département.

METHODE COMPTABLE DES AMORTISSEMENTS CORPORELS

Depuis le 1^{er} janvier 2008, à la demande de la DREAL, les subventions relatives aux immobilisations corporelles ne sont plus reprises au résultat afin de constituer un capital permettant le remplacement de ces immobilisations puisque la dotation est forfaitaire.



IMMOBILISATIONS ET CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

L'amortissement est une notion comptable qui a pour objet de constater la dépréciation subie par une immobilisation.

Les amortissements ont été calculés en fonction de la durée de vie probable des biens :

Incorporelle	Concession et droit similaire	5 ans
Incorporelle	Frais d'étude et d'inventaire	5 ans
Corporelle	Travaux et agencements	10 ans
Corporelle	Mobilier	10 ans
Corporelle	Matériel de bureau, photocopieurs	8 ans
Corporelle	Micro ordinateur, téléphonie, uniformes	3 ans
Corporelle	Communication	5 ans

DISPONIBILITES

Il s'agit des sommes liquides déposées en banque au 31 décembre 2012 soit sur les comptes courants (Dépôt A Vue) soit sur le compte sur livret (CSL) soit sur le compte livret A associatif (LA).

Un compte bancaire est ouvert pour la FRNC et pour chaque réserve naturelle, il enregistre les mouvements financiers de chaque entité.

DETTES FOURNISSEURS ET DETTES FISCALES ET SOCIALES

L'ensemble de ces dettes est lié à l'exploitation et est acquitté aux échéances normales.

FAITS CARACTERISTIQUES

- La FRNC ne relève d'aucun des impôts commerciaux, contribution économique territoriale, TVA ou impôt sur les sociétés.
- Les revenus de la FRNC sont assurés par subventions et très peu par des produits de l'activité.

706 Prestations de service	56 132,35
741001 Subvention Fonctionnement Etat	890 870,00
741002 Subvention Fonctionnement Région	26 487,50
741002 Subvention Fonctionnement Région à recevoir	26 487,50
741003 Subvention Fonctionnement Département	166 000,00
741003 Subvention Fonctionnement Département à recevoir	34 000,00
7413SUP Subvention Département supplémentaire	5 056,00
Total Subventions	1 148 901,00
Total Général	1 205 033,35
Pourcentage du revenu des prestations de service par rapport aux diverses Subventions	4,66%



DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le droit individuel à la formation (DIF) a pour objectif de permettre à tout salarié de se constituer un crédit d'heures de formation de 21 heures par an, à comptabiliser à partir de mai 2004 et cumulable sur six ans dans la limite de 126 heures.

En 2012, deux demandes de DIF ont été déposées et acceptées.

PROVISIONS POUR INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Au moment du départ à la retraite de chacun des salariés, l'association est tenue de verser des indemnités de départ à la retraite. Pour faire face à cette dépense, la FRNC a choisi de provisionner les sommes nécessaires au versement des indemnités de fin de carrière.

Pour parvenir en 2027, aux 60 000,00€ nécessaires aux paiements des engagements sociaux et compte tenu des sommes déjà provisionnées, la dotation annuelle des 15 années à venir sera de 2 500,00€.

CONVENTION DE GESTION

La convention de gestion 2010-2012 est arrivée à terme le 31 décembre 2012.

L'évaluation de la convention par les gestionnaires en novembre 2012 a souligné la pertinence du partage des missions, les résultats atteints, les missions à adapter ou à compléter : contribution au SINP (système d'information nature et paysage) et à Natura 2000, partenariats transfrontalier et chambre d'agriculture, organisation du conseil scientifique.

L'évaluation de la convention par l'Etat souligne les avancées en terme de mise en commun des objectifs, protocole d'inventaire et suivi et mise à disposition des résultats. Le respect des échéances imposées et d'une forme adaptée à la nature du document doit être priorisé.

La nouvelle convention pour la période de 2013-2016 est en cours de signature.

FEDERATION DES RESERVES

NATURELLES CATALANES

24 Rue Jean Jaurès

66500 PRADES

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS VISEES

PAR L'ARTICLE L. 612-5 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

EXERCICE 2012

RAPPORT DE M. MICHEL TOMAS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

FEDERATION DES RESERVES**NATURELLES CATALANES****24 Rue Jean Jaurès****66500 PRADES**
-----**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L. 612-5****Aux membres de l'assemblée générale,**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé.

Il vous appartient selon les termes de l'article R 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES DONT L'EXCECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

Dans le cadre de son rôle de coordination et de mutualisation, défini par la convention du 24 septembre 2010, la fédération a noué les relations contractuelles décrites ci-après avec les organismes gestionnaires des réserves (gestionnaires locaux).

La fédération dépose auprès des financeurs l'ensemble des budgets y compris ceux afférents aux gestionnaires locaux.



1. La Réserve Naturelle d'EYNE

- Mise à disposition de personnel à titre gratuit.
- Mandat de gestion (suivant budget) :
 - i. Fonctionnement 20 514.00
 - ii. Investissements corporels 0.00
 - iii. Investissements incorporels 10 009.00

2. La Réserve Naturelle de JUJOLS

- Mise à disposition de personnel à titre gratuit.
- Mandat de gestion (suivant budget) :
 - i. Fonctionnement 15 670.00
 - ii. Investissements corporels 0.00
 - iii. Investissements incorporels 5 200.00

3. La Réserve Naturelle de MANTET

- Mise à disposition de personnel à titre gratuit.
- Mandat de gestion (suivant budget) :
 - i. Fonctionnement 16 830.00
 - ii. Investissements corporels 14 336.00
 - iii. Investissements incorporels 9 067.00

4. La Réserve Naturelle de LA MASSANE

- Mise à disposition de personnel à titre gratuit.
- Mandat de gestion (suivant budget) :
 - i. Fonctionnement 17 105.00
 - ii. Investissements corporels 0.00
 - iii. Immobilisations incorporelles 13 326.00

5. La Réserve Naturelle de NOHEDES

- Mise à disposition de personnel à titre gratuit.
- Mandat de gestion (suivant budget) :
 - i. Fonctionnement 25 000.00
 - ii. Immobilisations corporelles 0.00
 - iii. Investissements incorporels 9 450.00

6. La Réserve Naturelle de PRATS DE MOLLO

- Mise à disposition de personnel à titre gratuit.
- Mandat de gestion (suivant budget) :
 - i. Fonctionnement 29 894.00
 - ii. Investissements corporels 1 614.00
 - iii. Investissements incorporels 0.00

7. La Réserve Naturelle du Mas LARRIEU

- Mise à disposition de personnel à titre gratuit.
- Mandat de gestion (suivant budget) :
 - i. Investissements corporels 17 325.00
 - ii. Investissements incorporels 0.00

8. La Réserve Naturelle de CONAT-BETTLANS

- Mise à disposition de personnel à titre gratuit.
- Mandat de gestion (suivant budget) :
 - i. Fonctionnement 12 160.00
 - ii. Investissements corporels 9 916.00
 - iii. Investissements incorporels 15 085.00

Personnes Concernées : Les dirigeants des gestionnaires locaux des réserves pris en leur qualité de dirigeants de la fédération FRNC.

Fait à Perpignan, le 26 juillet 2013

Le Commissaire aux comptes
Pour la SARL AEC Commissariat

MICHEL TOMAS

An abstract graphic design featuring several thick, white, curved lines on a solid orange background. The lines intersect to form a large, stylized shape that resembles a triangle or a letter 'A'. A prominent curved line on the right side forms a partial circle. The overall composition is minimalist and modern.

A.E.C.AUDIT
Commissaires aux comptes associés